

DOSSIER

QUI GÈRE QUOI ?

Les répartitions de compétences entre la ville
et la Métropole Européenne de Lille



Petite Enfance
Enseignement



Mobilier Urbain



Culture, Jeunesse,
Sports et Loisirs



Sécurité



Infrastructures
et Logements



Travaux





Didier DUFOR
Maire de Lezennes

Ce numéro met en lumière le rôle de plusieurs acteurs publics et privés de la **vie lezennoise**. Ils agissent directement ou indirectement pour que notre commune soit active et permette à chacun d'entre nous de trouver ce qu'il faut pour vivre et s'épanouir.

La MEL est aujourd'hui un partenaire incontournable qui agit **au coeur de notre quotidien**. Nous l'observons en ce moment avec la reconstruction de la rue Chanzy. C'était d'ailleurs la dernière fois que la commune intervenait pour refaire l'éclairage public puisque la MEL est amenée à récupérer cette compétence.

La ville reste responsable des services publics qu'elle a décidé de mettre en place Petite enfance, périscolaire, école de musique, équipement sportif, médiathèque. **Ces équipements sont au coeur de votre quotidien avec les femmes et les hommes qui les animent et les entretiennent.** D'autres acteurs du quotidien rendent des services au public que nous sommes.

Les commerçants et artisans sont essentiels pour **animer la vie locale**. Le marché qui entre dans sa deuxième saison est un élément important de cette animation. Le bilan de la première année est très positif et il n'y a pas eu d'hésitation pour poursuivre avec quelques nouvelles forces qui prennent place en ce moment.

Le réseau de santé constitué l'année dernière **poursuit son développement**. Les modalités pour parvenir à la construction de locaux de santé se poursuivent avec les professionnels et les partenaires ou opérateurs.

Enfin les associations restent **au coeur de notre vie collective** nous l'avons encore constaté au dernier forum des associations de début septembre.

Merci à tous !
Didier DUFOR

LA VILLE EN MOUVEMENT

Le comité de la mémoire

Les quatre années du cycle mémoriel de la Grande guerre, **de septembre 2014 à novembre 2018**, furent émaillées d'événements variés :

- **restauration du monument aux morts**,
- **exposition « des artistes face à la guerre »** par l'association des conservateurs des musées du Nord – Pas de Calais,
- **visite des sites de Vimy, Lorette, Arras** par les élèves de CM2 en 2014,
- **visites du musée de Fromelles** les années suivantes,
- **représentations théâtrales** : « le fusil à la main » et « 14/18 révolution des féminins »
- **exposition évolutive** du cercle de recherche historique pour aboutir à une rétrospective les 10, 11, 12 novembre 2018,
- **5 représentations du groupe vocal** autour de faits marquants vus du côté français mais aussi anglais et allemand lors des commémorations du 11 novembre.
- **le projet de classe des CM2** en 2017/2018 avec un séjour près de Verdun.

Le comité de pilotage fut dissout puisque l'objet n'était plus mais est né le comité de la mémoire.

« **Poursuivre la sensibilisation des jeunes comme des adultes à l'histoire, à la naissance des conflits afin de mieux préserver la paix, en conservant une dimension de proximité** » est le but que se donne ce nouveau comité.

Les membres actuels sont des représentants de la municipalité, des anciens combattants, du cercle historique, les directeurs des écoles primaires, la responsable de la médiathèque et Bernard Noé (Fernand) à titre individuel. Malheureusement, la dissolution de l'association des anciens combattants vient de se confirmer. Georges Vandeneste poursuit cependant sa participation au sein du comité, qu'il en soit remercié.

Une réflexion vient de s'engager pour savoir comment travailler, à la fois dans les écoles et auprès de la population en combinant des actions à court et moyen termes. **Poursuivre l'entretien de la mémoire à travers les commémorations et provoquer des rencontres intergénérationnelles** pour aboutir à une production sont deux axes validés par le comité.

Au cours des échanges, il est apparu opportun **d'ouvrir le cercle aux lezennois et autres associations qui souhaitent collaborer au projet**, soit dans la durée, soit ponctuellement.



**La prochaine réunion est prévue
le jeudi 28 novembre à 12h15 en mairie**

Que vous soyez disponible ou non le 28 novembre, n'hésitez pas à vous faire connaître, certains l'ont déjà fait, en écrivant à bthys@lezennes.com

SOMMAIRE

Page 2 • Édito et « Villes et Villages Fleuris »

Page 3 • La ville en mouvement : Le comité de la mémoire et Déclics, le nom du défi Familles à énergie positive

Pages 4 et 5 • Rétrospective : Lezennes, une ville à vivre

Pages 6 et 7 • Dossier : Qui gère quoi ?

Pages 8 et 9 • Programmation : Octobre 2019 à Janvier 2020

Page 10 • Tribunes des listes élues

Page 11 • Ils font la ville : Le marché de Lezennes dresse son bilan

Page 12 • Participez à un projet local pour les énergies renouvelables

« Villes et Villages Fleuris »



L'opération nationale « **Villes et Villages Fleuris** », organisée au niveau régional, distingue chaque année **les communes exemplaires en matière d'amélioration du cadre de vie et de respect de l'environnement**.

La ville de Lezennes s'est engagée dans cette démarche en 2004 et a obtenu, **dès la première année, la 1ère place du classement, sa première fleur en 2010 et la deuxième en 2012**. Les espaces verts et de fleurissement sont gérés de façon maîtrisée, dans le respect de l'environnement et de ses ressources naturelles.

Les communes labellisées « Villes et Villages Fleuris », prennent en compte **les enjeux écologiques du territoire** et s'engagent pour l'avenir. Le respect de la nature est une évidence et les services municipaux ont adapté leurs méthodes de travail dans une logique de développement

durable, de préservation de la biodiversité et de respect des ressources naturelles (gestion raisonnée de l'eau, choix des plantes, mise en place du zéro phyto...).

Formidable outil de lien social, le Label Villes et Villages Fleuris permet de **créer des instants de convivialité** lors des concours de maisons fleuries, les Lezennois participent ainsi à l'amélioration du cadre de vie et complétant l'effort de fleurissement de la commune. **Résultat du concours 2019, le 13 octobre prochain.**



Déclics, le nouveau nom du défi Familles à énergie positive



Cette année encore, l'équipe des Lez'energics, composée de nouvelles familles toutes aussi motivées, a **relevé le défi de réduire sa consommation énergétique**. Leur prise de conscience, leur volonté d'agir, les échanges de bonnes pratiques et l'application de petits gestes simples au quotidien leur **ont permis d'économiser 10,86% d'énergie par rapport à l'année dernière** (12ème sur 39 équipes métropolitaines).

La Commune soutient cette dynamique et remercie les familles participantes et capitaines d'équipe pour leur engagement qui participe à préserver à leur échelle les ressources de notre planète.

La prochaine session du défi, rebaptisé « **Déclics** », aura lieu **du 1er décembre 2019 au 30 avril 2020**.

N'hésitez plus à vous inscrire, l'essentiel est de progresser ensemble en partageant des moments conviviaux lors des réunions d'équipe ou encore lors des différentes activités proposées par la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités qui anime le défi. **Chaque famille reçoit un kit participant**, peut participer à des ateliers pratiques et assister à des **événements intergénérationnels et familiaux** avec des spectacles et beaucoup de convivialité. **Toutes ces activités sont gratuites !**

Pour en savoir plus ou vous inscrire :

Contacter
lestisseursdoz@gmail.com



RETROSPECTIVE

Lezennes, une ville à vivre !



LEZ'ESTIVALES 2019 - 13 juillet 2019



LEZ'ESTIVALES 2019 - 13 juillet 2019



NETTOYONS NOTRE NATURE - 21 septembre 2019



SÉJOUR SÉNIOR VOSGES



MARCHE BLEUE - 07 octobre 2019



FORUM DES ASSOCIATIONS - 07 septembre 2019



FÊTE DES PARENTS DU MULTI ACCUEIL - 03 juillet 2019



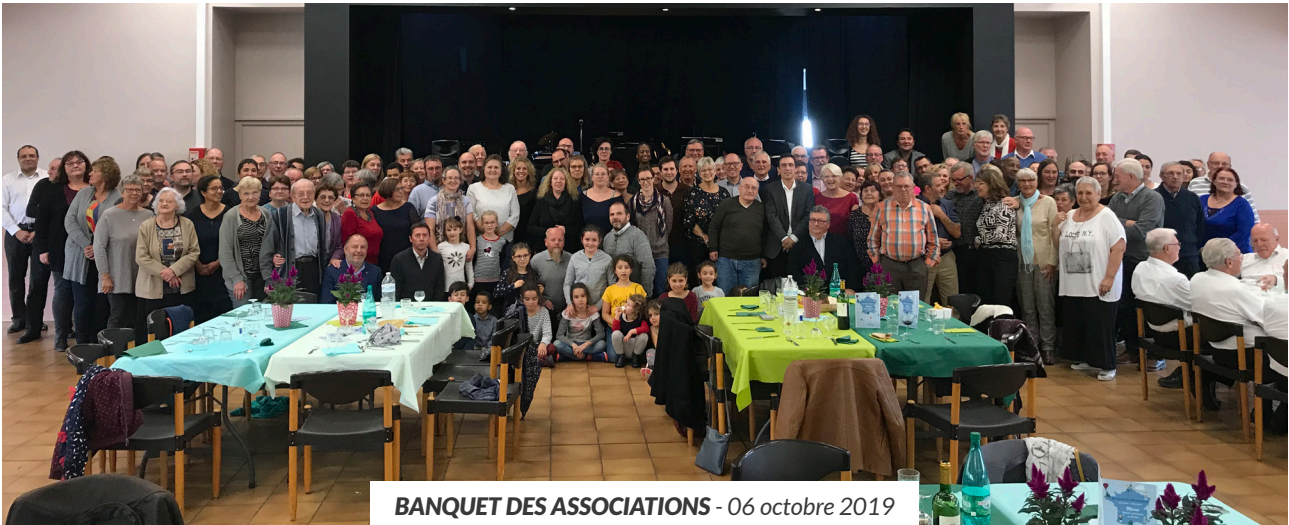
FORUM DES ASSOCIATIONS - 07 septembre 2019



ISIDORE À VIANNA DE CASTELLO - aout 2019



INTERCOMMUN'HILARITÉ - 04 octobre 2019



BANQUET DES ASSOCIATIONS - 06 octobre 2019

QUI GÈRE QUOI ?

Les répartitions de compétences entre la ville et la Métropole Européenne de Lille

Dans le cadre de la décentralisation menée en 1983, un transfert des compétences s'est opéré d'abord de l'Etat vers les collectivités et puis plus récemment en 2016 entre les collectivités et les établissements publics de coopérations intercommunales : lois NOTRe (Loi portant sur l'organisation territoriale de la République), MAPTAM (Loi portant sur l'affirmation des métropoles).

La ville voit ses rôles évoluer progressivement au-delà de ses compétences propres rappelées « ci-dessous » pour assumer des

fonctions de coordination de l'action publique sur le territoire communal et intercommunal.

Ce dossier permet de mieux comprendre les répartitions de compétences entre les différentes collectivités territoriales et notamment entre la Ville et la MEL, pour se rendre compte de l'action des pouvoirs publics dans votre quotidien.

De par la loi, la ville a un bloc de compétences générales et tout ce qui revêt de l'intérêt local fait partie d'une compétence ville.



Compétences de la ville

Petite Enfance / Enseignement

- Construction et entretien des écoles maternelles et primaires (obligatoire)
- Gestion de crèches, haltes garderies (facultatif)
- Restauration et services périscolaires (facultatif)

L'action sociale

- Action sociale facultative (centres communaux d'actions sociales - CCAS)

Culture, Jeunesse, Sports et Loisirs

- Création et gestion de bibliothèque
- Subventions sportives
- Ecoles de musique
- Salles de spectacles
- Manifestations culturelles
- Gestion d'équipements sportifs et de loisirs
- Gestion des centres de loisirs

Aménagement du territoire / infrastructures et transports (en lien avec la métropole)

- Elaboration des documents réglementaires d'urbanisme (Plan local d'urbanisme-PLU)
- Traitement des permis de construire et des autorisations de travaux

Logement et habitat (en lien avec la métropole)

- Financement du logement et de l'habitat
- Mise en œuvre du Plan local de l'Habitat - PLH

Vie économique

- Aides indirectes au développement économique

Sécurité

- Circulation et stationnement
- Prévention de la délinquance
- Police municipale (convention avec les services de l'Etat et le procureur de la République)

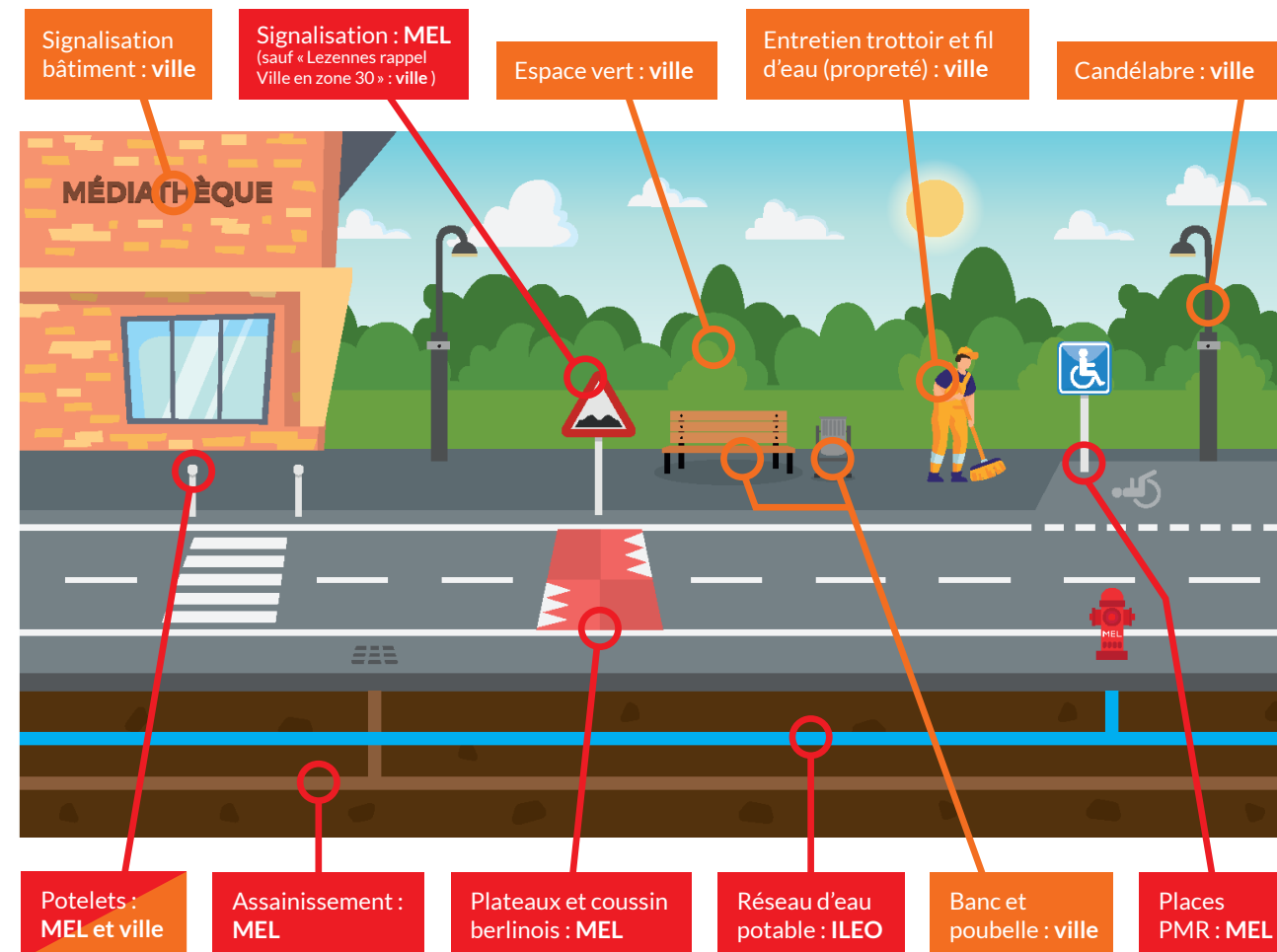
Compétences Régaliennes (au nom de l'État)

- Etat-Civil
- Organisation des élections

Aujourd'hui, la MEL a intégré les compétences dans les domaines suivants :

MEL

- | | |
|-----------------------------|---|
| - Aménagement numérique | - Nature & cadre de vie |
| - Aménagement du territoire | - Sport |
| - Culture | - Tourisme |
| - Déchets ménagers | - Transports & mobilité |
| - Développement durable | - Accessibilité/handicap sur l'espace public |
| - Développement économique | - Crématorium |
| - Eau & assainissement | - Économie & emploi |
| - Energie | - Fonds d'aide aux jeunes |
| - Espace public & voirie | - Environnement / Collecte et traitement des déchets ménagers |
| - Europe & international | |
| - Politique de la ville | |
| - Habitat & logement | |



Travaux rue Chanzy

La ville de Lezennes et la MEL ont conjugué leur action en faveur de l'aménagement et la sécurisation de la rue Chanzy par la programmation successive de trois phases travaux en 2019.

Les travaux d'aménagement de la voie et de réfection des trottoirs de la rue Chanzy ont pu être effectués dans une programmation établie par la MEL sur une durée de 5 mois, dans une prise en charge à hauteur de 600 000 euros HT. La ville a pris en charge la mise en discrétion par enfouissement des réseaux électriques aériens et le remplacement des candélabres d'éclairage public, à hauteur de 200 000 euros HT. Dans le même temps, une réfection superficielle de la voirie du Chemin de Meurchin a pu être effectuée dans l'attente de son intégration dans le domaine public métropolitain.

Travaux piste cyclable

Sur un engagement de la MEL à développer la circulation douce, en permettant de mailler les communes du secteur, les travaux d'aménagement de la piste cyclable entre Lezennes (sortie rond point des Acacias) et Ronchin

(rond point sortie de l'autoroute A1) ont démarré pour une première phase travaux à l'été 2018. Ils avaient été interrompus en raison d'études complémentaires à effectuer pour le franchissement de voies SNCF. Les travaux ont pu redémarrer au début du mois d'octobre pour s'achever à la fin novembre. La commune de Lezennes est ainsi maillée par réseaux de voies cyclables à chaque sortie de ville.

Classement des voies

Toutes les voies dans la commune ne sont pas publiques, c'est à dire qu'elles ne sont pas toutes propriété de la ville. Voici quelques exemples :

- Le Chemin de la longue voie (dans le prolongement de la rue Zola) est un chemin rural (voie privée)
- Le passage du Ramponneau est une voie privée
- Rue Eugénie Cotton : intégrée au domaine public par la MEL
- Rue des Chasses Marées est en cours de classement MEL

Les voies départementales ont été transférées à la MEL au 1er janvier 2017, le changement des panneaux a été effectué cette année. (panonceaux complémentaires bleu)

PROGRAMMATION DES ANIMATIONS MUNICIPALES*

OCTOBRE
VENDREDI 11
Histoires d'hier ... Regards d'aujourd'hui... Les rêves des européens : de l'Eldorado à l'opium Sous l'égide de Lez Arts Penteurs (OMSC) cette conférence animée par Jacques Staniec, professeur d'histoire, permet de voyager jusqu'en Chine et s'inscrit pleinement dans le thème Eldorado de Lille 3000. Lieu : Médiathèque Heure : 19h30 – Gratuit sur inscription
SAMEDI 12
Atelier d'écriture Quel plaisir de jouer avec les mots ! Des bénévoles animent cet atelier ludique pour adultes. Lieu : Médiathèque Heure : 14h30 – 16h30 Gratuit sur inscription
Comité de lecture jeunesse Partager le plaisir de lire et échanger autour d'œuvres que l'on a appréciées permet de s'enrichir comme d'enrichir la collection de la médiathèque en proposant des achats. Lieu : Médiathèque Heure : 16h30 Inscription et renseignements sur place
Nuit des bibliothèques : Eldorado Jerabe Dorado Initiation à la danse mexicaine. Lieu : Médiathèque Heure : 17h – 18h – Sur inscription La compagnie du Tire-Laine anime un bal intergénérationnel avec musiciens et danseurs sur le thème du Mexique. Lieu : Médiathèque Heure : 18h – 19h15 – Entrée libre
DIMANCHE 13
Cérémonie de remise des prix des maisons fleuries Les lauréats seront récompensés de leurs efforts de fleurissement et de leur contribution aux 2 fleurs de la commune. Lieu : Mairie / Heure : 11h Sur invitation

OCTOBRE
SAMEDI 19
Atelier des Curieux** Fabrication de produits cosmétiques. Lieu : Médiathèque / Heure : 10h – 12h Entrée libre
Atelier des Curieux** Échange sur le thème « zéro déchet ». Lieu : Médiathèque / Heure : 14h30 Entrée libre
MERCREDI 23
Octobre rose Animations sur le marché afin de sensibiliser les passants sur les risques du cancer du sein et l'accompagnement durant et après traitement. Lieu : Marché / Heure : 16h – 18h
JEUDI 31
Nuit de la trouillardise Ooouuuhhh !!! Lieu : Maison des jeunes Heure : 19h - Réservé aux ados
ATELIER COUSU MAIN
Partager un moment intergénérationnel d'échanges créatifs au profit du téléthon Entrée libre - Médiathèque
Samedi 12 Octobre 10h - 12h
Vendredi 18 Octobre 17h - 19h
Samedi 26 Octobre 10h - 12h
Mercredi 06 Novembre 14h - 16h
Samedi 09 Novembre 10h - 12h
Vendredi 15 Novembre 17h - 19h
Samedi 23 Novembre 10h - 12h
Samedi 30 Novembre 10h - 12h
Mercredi 04 Décembre 14h - 16h
Les dates des ateliers cousu main de janvier ne sont pas connues à ce jour

NOVEMBRE
MERCREDI 06
Malle à histoire (moins de 3 ans) Rire, trembler, rêver et partager un moment agréable autour d'histoires et comptines. Lieu : Médiathèque / Heure : 10h15 Entrée libre
SAMEDI 09
Atelier d'écriture Quel plaisir de jouer avec les mots ! Des bénévoles animent cet atelier ludique pour adultes. Lieu : Médiathèque Heure : 14h30 – 16h30 Gratuit sur inscription
Comité de lecture jeunesse Partager le plaisir de lire et échanger autour d'œuvres que l'on a appréciées permet de s'enrichir comme d'enrichir la collection de la médiathèque en proposant des achats. Lieu : Médiathèque Heure : 16h30 Inscription et renseignements sur place
Comité Téléthon Bal folk. Lieu : Salle Brassens Heure : 19h30 – Ouvert à tous
LUNDI 11
Commémoration Le cycle mémoriel est terminé mais la traditionnelle commémoration demeure avec les lectures et la participation chantante d'enfants des 2 écoles primaires. Lieu : Monument aux morts Heure : 11h – Ouvert à tous
SAMEDI 16
Banque alimentaire Malheureusement une partie de la population doit encore être aidée. Pour vous ce n'est pas grand-chose mais pour elle c'est beaucoup. Lieu : Mairie
Comité du Téléthon Une dictée annuelle ! C'est loin de la dictée hebdomadaire de l'école, alors pourquoi pas ? Lieu : Salle Brassens Heure : 14h – Ouvert à tous

Octobre 2019 à Janvier 2020

* Ne figurent pas les manifestations associatives sauf implication municipale.
** Ces ateliers programmés en médiathèque sont animés par les Tisseurs d'Oz, collectif de lezennois bénévoles *** Date à confirmer

DÉCEMBRE
MERCREDI 04
Malle à histoire (moins de 3 ans) Rire, trembler, rêver et partager un moment agréable autour d'histoires et comptines. Lieu : Médiathèque / Heure : 10h15 Entrée libre
JEUDI 05
Hommage aux combattants d'Afrique du Nord Des combattants à ne pas oublier et qui méritent un moment de recueillement. Lieu : Stèle allée des Blancs Caillols Heure : 18h30 – Ouvert à tous
VENDREDI 06
Comité du Téléthon Concert du groupe vocal et d'élèves de l'école de musique. Lieu : Église Heure : 19h30 – Entrée libre
SAMEDI 07
Comité du Téléthon Grande manifestation annuelle au profit du Téléthon. Lieu : Complexe sportif – Entrée libre
DIMANCHE 08
Comité du Téléthon L'Atelier Théâtre se met en scène au profit du Téléthon. Lieu : Salle Brassens Heure : 16h – Inscription souhaitée
SAMEDI 14 - DIMANCHE 15
Marché de Noël Un week-end d'avant goût de Noël avec le marché agrémenté de chalets en extérieur, le défilé et ses allumoirs. Lieu : Salle Brassens – Entrée libre Heure pour le samedi : 10h – 18h Heure pour le dimanche : 10h – 17h
DIMANCHE 15
En attendant le Père Noël Descente du Père Noël pour illuminer les yeux des enfants. Lieu : Place de la République Heure : 18h – Entrée libre

DÉCEMBRE
MERCREDI 18
Spectacle de marionnettes À confirmer. Lieu : Médiathèque
JEUDI 19
Père Noël L'amicale laïque et la municipalité s'accordent pour que les enfants des 3 écoles reçoivent un présent pour Noël. Lieu : Écoles
SAMEDI 21
Colis aux aînés Les aînés, inscrits auprès de la mairie, reçoivent de la Municipalité, un colis de fête. Lieu : À domicile Heure : 9h – 12h
Atelier des Curieux** Fabrication de produits ménagers. Lieu : Médiathèque Heure : 10h – Entrée libre
Noël de l'OMSC Programme non encore défini. Lieu : Salle Brassens Heure : Après-midi Enfants des clubs de l'OMSC
JANVIER
MARDI 07
Comité de lecture adulte À confirmer. Lieu : Médiathèque
MERCREDI 08
Malle à histoire (moins de 3 ans) Rire, trembler, rêver et partager un moment agréable autour d'histoires et comptines. Lieu : Médiathèque / Heure : 10h15 Entrée libre
Ateliers mémoires Les différents groupes se retrouvent chaque début d'année pour une séance géante. Lieu : Salle Brassens Heure : 14h – 17h

JANVIER
SAMEDI 11
Comité de lecture jeunesse Partager le plaisir de lire et échanger autour d'œuvres que l'on a appréciées permet de s'enrichir comme d'enrichir la collection de la médiathèque en proposant des achats. Lieu : Médiathèque / Heure : 16h30 Inscription et renseignements sur place
SAMEDI 18
Atelier d'écriture Quel plaisir de jouer avec les mots ! Des bénévoles animent cet atelier ludique pour adultes. Lieu : Médiathèque Heure : 14h – 16h30 Sur inscription
DIMANCHE 19
Cérémonie des vœux aux lezennois Exercice traditionnel et sympathique que cet échange de vœux autour du verre de l'amitié. Lieu : Salle Brassens Heure : 11h Ouvert à tous
DIMANCHE 26
Accueil des nouveaux lezennois Présentation de la commune aux lezennois de moins d'un an qui se sont fait connaître à l'accueil de la Mairie suivie d'un échange convivial avec les élus. Lieu : Mairie Heure : 11h Sur invitation



Le programme des ateliers Mieux-être paraît de septembre à juin et sera disponible en Mairie, il a été distribué en toutes boîtes courant septembre.

+ d'informations : www.ateliersmieuxetre.fr

Il est conseillé de vérifier dates et horaires parfois susceptibles d'être modifiés

Vivre Ensemble

Les deux lois MAPTAM (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) et NOTRe (loi portant nouvelle organisation territoriale de la République) ont fait évoluer la répartition des compétences entre les différentes collectivités et donnent un rôle de plus en plus important aux métropoles. Pour ce qui nous concerne, une part croissante de l'action municipale est consacrée à traiter les dossiers en lien avec la MEL. Après la crise des gilets jaunes et les événements de l'été (décès d'un maire qui s'opposait à une incivilité à Signes dans le Var), les maires et les communes voient leurs rôles réaffirmés mais dans un contexte institutionnel qui reste le même. Des compétences structurantes sont à travailler avec la MEL Espace public/ au même titre que eau/assainissement, énergie, transports/mobilité, accessibilité, déchets ménagers, aménagement numérique.

A titre d'exemple, plusieurs de ces compétences dévolues à la MEL, ont été mobilisées à l'occasion de la reconstruction de la rue Chanzy. Pour autant la commune, les élus en charge, les services techniques ont été mobilisés constamment pour le pilotage du projet et le suivi du chantier au quotidien. Un rôle de décision pour financer une partie des travaux dont l'enfouissement des réseaux, le remplacement des mâts d'éclairage et compléter le mobilier urbain par des potelets supplémentaires, des jardinières et plantations...

Un rôle d'accompagnant et de facilitateur, pour prendre en compte des contraintes liées aux besoins et usages des habitants, pour permettre de gérer le chantier au jour le jour et plus globalement régler les problèmes locaux vécus par les lezennois : stationnement, passage des camions de ramassages des ordures ménagères, croisement des bus, vitesse excessive, protection et déambulation des piétons à mobilité réduite ou non.

Ces efforts importants d'amélioration de notre environnement urbain sont à saluer comme il faut saluer les efforts de riverains qui ont dû s'adapter pendant cette période de chantier..

Béatrice THYS

Lezennes Autrement

À Lezennes et ses environs de nombreux travaux de voirie viennent d'être réalisés, ou seront bientôt terminés. La voirie est le premier espace utilisé par chacun. Le choix des aménagements et améliorations à y apporter est avant tout lié à une conception de la ville et de la façon de partager cet espace. S'il faut tenir compte des impératifs techniques, les décisions ne peuvent en aucun cas être laissées aux seuls techniciens. L'enjeu majeur est le partage de l'espace public, jusque là surtout dévolu aux véhicules motorisés, mais dans lequel piétons, cyclistes et adeptes des autres moyens de transports doivent retrouver toute leur place. Les trottoirs doivent être «sanctuarisés» et réservés aux seuls piétons.

La desserte par les transports en commun est également indispensable. Depuis 10 mois, elle pose problème à Lezennes et nous espérons qu'elle pourra bientôt reprendre normalement. Les travaux de voirie sont pilotés et financés par la MEL, mais la commune joue un rôle important. La nature des aménagements est toujours décidée en concertation avec les élus de la commune. Ceux-ci, et en particulier l'adjoint en charge de cette délégation, ont en principe un rôle important pour écouter les habitants et les associer aux choix qui seront faits. Force est de constater qu'ici ce travail n'a pas été fait, ou si mal.

On regrettera que la rue Chanzy reste, après les travaux, toujours une zone dangereuse pour les cyclistes, dont la trajectoire est même fragilisée par les nouveaux points de rétrécissement de chaussée. On regrettera aussi que la possibilité de réserver des petits espaces de végétalisation en pleine terre, quand la largeur des trottoirs le permet, n'ait pas été retenue (alors que cela se pratique à Lille).

On aura aussi une pensée pour les commerçants dont l'activité a souvent été gênée. Aucun chantier ne se déroule sans inconvénients, mais l'information et l'accompagnement des commerçants pourrait largement être améliorée.

Bruno BOGAERT

Lezennes Rassemblé

De plus en plus l'état dans le cadre de la décentralisation transfère des compétences administratives vers les collectivités territoriales. C'est ainsi que la commune gère : les écoles, la halte garderie, les loisirs et manifestations extérieures (sportives et culturelles), le CCAS et personnes âgées, la sécurité (à son niveau), l'environnement, les travaux etc. La liste n'étant pas exhaustive.

Des travaux de voirie sont en cours (rue Chanzy) afin de rénover les trottoirs et d'enfouir les réseaux électriques aériens. Les travaux actuels laissent présager un rétrécissement de la chaussée qui rendra plus difficile le croisement avec les camions et les bus et une diminution des places de stationnement. Les travaux d'aménagement de la piste cyclable entre Ronchin et Lezennes ont repris le 7 octobre, après déjà une phase de travaux de plusieurs semaines. Ceci est dû à un manque de coordination entre la SNCF et la MEL pour le passage au-dessus de la voie ferrée. Il aurait été souhaitable de réaliser les travaux en une fois afin de limiter les problèmes de circulation, déjà à saturation notamment le soir en direction de Ronchin.

Des travaux de rénovation ou de reconstruction de bâtiments scolaires seront à prévoir, il faudra que le projet soit en adéquation avec la taille de la commune soit 3 200 habitants et un nombre d'enfants scolarisés qui n'augmente pas. Rappelons que le centre culturel représentera un cout total de 4 425 000 € !. N'oublions pas que nos impôts sont l'une des principales recettes de la commune.

A ce jour, le site internet de la commune de Lezennes ne comporte pas les derniers comptes rendus des conseils municipaux du 11 juin et du 26 septembre 2019 afin que les lezennois puissent en prendre connaissance. La liste des conseillers municipaux n'est également pas à jour.

JM BERTAUX et B COUROUBLE



Inauguré le 5 septembre 2018 avec huit commerçants, le marché de Lezennes dresse son bilan, un an plus tard. L'équipe de rédaction du Lezennes Mag est venue à la rencontre des commerçants et des lezennois pour prendre le pouls du marché si varié du mercredi après midi.

Côté lezennois

- La sociabilité et la bonne humeur des jeunes et des moins jeunes sont de mise dans cet espace dédié exclusivement pendant un après-midi
- Beaucoup de personnes fréquentent de façon hebdomadaire (léger ralentissement à l'image des commerçants pendant les congés), en témoignent les files d'attente devant nos commerçants
- L'offre de services correspond à leurs attentes en complément des commerçants existants dans le bourg
- Le marché reste l'endroit où l'on rencontre le plus grand nombre de personnes et où on peut prendre le temps d'échanger, autour d'une gaufre.

Côté commerçants

- Certains diront qu'à Lezennes nous avons un « petit marché qui ressemble beaucoup aux petits marchés parisiens »
- L'entente et le soutien entre les commerçants est essentiel pour tous, l'après midi démarre toujours autour d'un café
- La taille du marché correspond tout à fait aux besoins, grâce à la promiscuité des commerçants, la clientèle circule et s'arrête facilement
- Des commerçants comme le boucher ou le vendeur des vêtements ont plaisir à redécouvrir leur clientèle habituée des villes voisines
- D'autres, habitués de gros marchés comme ceux de Lille, ont déplacé leur coup de coeur vers Lezennes et ne veulent pas en changer !

Tous apprécient la présence ponctuelle d'animation municipale ou associative, donnant une saveur particulière en fonction des semaines

Un an plus tard, le marché n'a pas vocation à s'agrandir ayant trouvé son bon dimensionnement et la clientèle pour chacun, dès le début. Le marché compte à ce jour 10 commerçants.

Bienvenue à Lezennes



Petit coup de chapeau voulu par les commerçants et les lezennois pour remercier Michel Blot, Adjoint à l'Animation et aux Commerces qui oeuvre pour la réussite des commerces.



Prochainement, ici, installation
d'une toiture solaire
photovoltaïque citoyenne

PARTICIPEZ À UN PROJET LOCAL POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi de transition énergétique de 2015 permet aux communes et aux citoyens de **soutenir et de participer financièrement à des projets d'énergie renouvelable portés par des sociétés constituées à cet effet**. La commune de Lezennes a délibéré le 22 novembre 2018 la mise à disposition de la toiture de la salle des sports du complexe sportif et de loisirs Philippe Berthe à **SOLIS Métropole pour développer une installation solaire photovoltaïque citoyenne**.

SOLIS Métropole a été créée en 2012 à l'initiative d'une dizaine de citoyens, de deux clubs CIGALES et d'élus de la Ville de Lille. Cette société citoyenne locale de production a déjà réalisé quatre toitures solaires photovoltaïques sur le territoire de la Métropole Lilloise (Ronchin, Wavrin, Lille et Erquinghem Lys) et une cinquième sur la commune d'Anor.

Chaque toiture solaire est financée à la fois par la collectivité concernée et par des citoyens motivés.

Ils **achètent des « parts de soleil »** et deviennent **sociétaires de Solis Métropole**. La société ayant une gouvernance de type coopératif, toute personne qui souscrit des parts sociales **devient sociétaire et peut prendre part à la vie de la société** (une personne = une voix)

Les parts sociales ont une **valeur de 50€** avec un minimum de **2 parts**, la rentabilité estimée des parts sociales **est de 1,5% brut** à conserver au moins 5 ans.

A quoi servira l'argent collecté ?

L'objectif de souscription citoyenne est de **18 000 €**
En y souscrivant, vous financez :

- **100 euros** : 20 cellules solaires (un panneau solaire est constitué d'un assemblage de cellules)
- **300 euros** : 1 panneau solaire
- **1100 euros** : le raccordement au réseau
- **1800 euros** : l'affichage pédagogique de la production
- **3000 euros** : l'onduleur (appareil permettant l'utilisation du courant produit)

La commune, propriétaire du bâtiment, **financera le projet à hauteur de 50% du budget total**. L'objectif citoyen **est d'environ 20%**, le reste du financement sera couvert par un emprunt.

Lezennes devient ainsi une commune pionnière REV3, la Troisième Révolution Industrielle en Hauts de France !

La démarche vous intéresse ?

Retrouvez plus de détails ici :

➔ <http://www.asso-solis.fr/spip.php?article21>

Pour joindre l'association **SOLIS** :
232 rue de la Carnoy 59130 Lambersart
contact@asso-solis.fr ou asso-solis.fr

📘 facebook.com/assosolis